

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2021

VILLE DE CHAMBERY

En application de la circulaire du 3 août 2011, le Rapport développement durable vise à mettre en exergue les actions de la collectivité permettant une amélioration sur les champs :

- **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources :** gestion fonctionnelle des milieux naturels, sauvegarde de la biodiversité et de la qualité des milieux, gestion économe des ressources (eau, faune, flore, matières premières non renouvelables, terres agricoles...), réduction ou correction des nuisances et des pollutions (prévention des déchets, recyclage ...)
- **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère :** réduction de la consommation énergétique, amélioration de l'efficacité énergétique (bâtiment/transport/électronique), développement des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre, surveillance et réduction des émissions de pollution de l'air
- **Cohésion sociale, solidarité entre les générations et les territoires :** contribution à la cohésion sociale (famille, dépendance, jeunesse, précarité), au développement économique, à la mobilité (voirie, transports), à l'aménagement et au développement des territoires, à l'accès au numérique, à la recherche, à la solidarité internationale
- **Épanouissement de tous les êtres humains :** santé, accès aux services (éducation, sport, culture, loisirs), vie associative
- **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables :** consommation de produits locaux, agriculture responsable, réduction et valorisation des déchets, économie sociale et solidaire



La ville de CHAMBERY s'est dotée depuis 2021 de feuilles de route afin de structurer son action et le pilotage opérationnel de ses politiques publiques. Une feuille de route est consacrée à la Transition écologique, et sert de présentation pour le rapport développement durable portant sur les réalisations opérées en 2021.

Veiller à la prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Diffuser une culture de la transition écologique auprès des élu.es et des agents municipaux

Réalisation du Rapport Développement Durable

Le bilan annuel de l'activité de la collectivité sous le prisme des finalités du Développement Durable est présenté chaque année au conseil municipal qui procède au vote du budget. Il permet un partage d'informations et des échanges autour de la thématique. Sa réalisation contribue à mobiliser l'ensemble des services de la collectivité, et sa présentation permet de mettre en évidence les réalisations de la collectivité auprès des agent.es et des administré.es.

Construction et animation d'un réseau de référents Transition écologique

Le projet de mettre en place un Réseau de référents Transition Ecologique a été construit et validé à l'automne 2021.

L'ambition est d'intégrer la Transition Ecologique au cœur de la culture d'administration :

- pour une prise en compte systématique de ces enjeux dans la totalité des actions de la collectivité
- pour renforcer la transversalité, développer l'intelligence collective, et renforcer les mécanismes de coopération interne au service de la Transition écologique
- pour faire vivre l'exemplarité de la collectivité auprès de ses agent.es mais aussi à l'extérieur

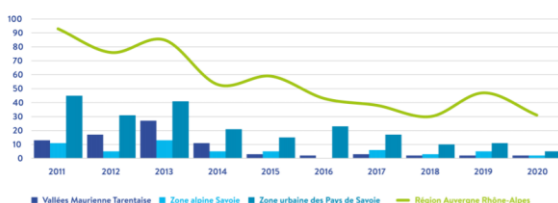
Les référents seront formés aux enjeux de la Transition Ecologique via la fresque climat. Cet outil qui sert à la fois de diffusion de connaissances et de prise de conscience et également de création d'équipe sera déployée aux élus puis aux agents de la collectivité.

Création d'une équipe représentative de la collectivité. Recrutement sur la base du volontariat. Idéalement, 3 référents sites importants 1 référent pour les autres sites. 1 référent par direction et grand service. Total 25 à 30 référents. Toutes filières, catégories, fonctions, directions

Formation des élus et des agents aux différents champs de la Transition Ecologique

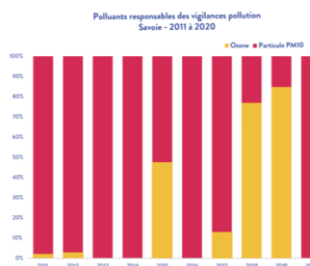
Une formation à la qualité de l'air par Atmo Rhone Alpes a été réalisée en mai 2021, auprès de 20 élus et agents de la ville.

BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION SAVOIE



Les particules (plutôt l'hiver et au printemps) et l'ozone (été) sont les 2 polluants qui contribuent au déclenchement des vigilances pollution.

La baisse des concentrations moyennes permet également une réduction des épisodes aigus de pollution ces dernières années.



Formation d'agents de la DECR (Direction Evenementiel Culture et Rayonnement) sur l'éco-responsabilité des organisateurs d'événements. Sensibilisation systématique des organisateurs aux modes de déplacements doux et à la gestion des déchets en lien avec Grand Chambéry.



Charte et référentiel « Construire, réhabiliter et aménager durable »

Partage avec les élus et services sur les outils de la Charte « Construire, réhabiliter et aménager durable » et remise à niveau amorcée de l'outil initié en 2012.
Pour 2022 : Actualiser la charte et la partager avec les parties prenantes, la mettre en œuvre, la suivre, l'évaluer et la maintenir actualisée.



Challenge mobilité

Participation au challenge régional, un évènement qui encourage les agents à réaliser leurs trajets domicile travail autrement qu'en voiture solo, **sur les principaux sites de la mairie.**



Outiller la municipalité pour intégrer la transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Mise en place d'un système de pilotage de la transition écologique

Gouvernance des questions de transition écologique via COPIL TE qui se réunit tous les 2 mois

Relance de la démarche de labellisation Climat Air Energie (ex Cit'ergie) : réalisation du pré-diagnostic dont le résultat permet de candidater.

Réalisation d'un appel d'offres pour recruter le conseiller Climat Air Energie.

Réalisation des ateliers d'état des lieux au 1er semestre 2022.



Démarche Achats publics responsable

La quasi-totalité des marchés comportent des clauses environnementales, santé et sociales.
Focus sur les marchés majeurs concernés :

Consultations	Application législation ou clause volontaire	Service pilote
Renouvellement du marché de consommables informatiques	Décret-loi AGECE	Economat
Accord cadre multi attributaires de maîtrise d'œuvre de rénovation énergétique et travaux connexes des bâtiments de la ville de Chambéry	Décret dit « Tertiaire »	Bâtiments
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, peintures, carrosserie, accessoires et articles divers pour la réparation et la maintenance du parc de véhicules et d'engins, et contrôles réglementaires	Décret-loi AGECE – intégration d'une obligation de pneus rechapés	Ateliers mécaniques
Achat et livraison de végétaux destinés à la plantation, prairies, fleurissement, gazon....	1 lot pour les semences et plants labellisés Vegetal Local©	Espaces Verts

Marché ayant pour objet l'insertion de personnes éloignées de l'emploi

Consultations	Contexte	Service pilote
Formation professionnelle à la culture et aux techniques du numérique au bénéfice des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires	Programme de coopération transfrontalière européenne en France et Italie -ALCOTRA	Relations internationales

Marché intégrant une clause relative à la qualité de l'air intérieur et à la diminution des perturbateurs endocriniens, notamment dans les établissements recevant du public

Consultations	Contexte	Service pilote
Produits d'entretien et de droguerie	Produits écolabellisés respectueux de l'environnement et limitant les effets négatifs sur la qualité de l'air intérieur	Economat



Critère pondéré en matière de protection de l'environnement pour les marchés de :

- Produits d'entretiens et de droguerie (intégré à la valeur technique)
- Achat et livraison de végétaux destinés à la plantation (35 %)
- Achat et livraison de gazon, prairie et de végétaux pour le fleurissement (25 %)
- Achat de consommables informatiques (10 % de la valeur technique)
- Fourniture de lampes pour l'éclairage public, la signalisation tricolore et l'éclairage des stages (10 %)
- Fournitures de pièces détachées, peintures, pneumatiques, carrosserie, accessoires divers pour les ateliers mécaniques (10 %)
- Location entretien des vêtements de travail et équipements de protection individuelle (10 %)
- Transports scolaires par autocars assurés aux écoles primaires publiques de la Ville (intégré à la valeur technique)*

- Réception / valorisation en sites spécialisés – Traitement des déchets inertes banals (30%)
- Fourniture, dépose et pose d'horodateurs (10 %)
- Etude relative aux îlots de chaleurs urbains du territoire de la Ville de Chambéry (intégré à la valeur technique)

Plusieurs groupements de commande, dont celui pour l'acquisition d'ordinateurs et celui pour les services de télécommunication et acquisition de mobiles, notifiés en 2021, donnent la possibilité à la collectivité d'accroître la part des achats issus de l'économie circulaire, en s'appuyant sur le décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

Le guide de l'achat public responsable a été partagé et nécessite d'être actualisé. Ce projet est planifié pour 2022.

Programmation Pluri-annuelle d'Investissement (PPI) Verte

Cotation du budget de la ville en fonction de son impact environnemental et en particulier sur le climat pour aider à la décision : réflexion lancée en vertu de la méthode I4CE, COPIL mis en place pour que le Programme Pluriannuel d'Investissement soit étudié avec sa cotation « climat ».



Poursuite des actions de numérisation des données SIG métiers et référentielles

Recensement du patrimoine mobilier urbain et panneaux de Police et mise à disposition dans des outils websig.
Intégration dans le SIG du patrimoine "propreté urbaine" et gestion des tournées lors de la campagne de renouvellement.

Plan de Déplacement Interne (PDE)

La démarche PDE est en cours d'actualisation et de refonte pour aller vers un plan de déplacement mobilités (PDM) incluant les déplacements des usagers.
Réduction globale des déplacements domicile travail avec le télétravail dû au contexte sanitaire.

Renforcer et valoriser les pratiques éco-responsables mises en œuvre dans tous les services

Produits d'entretien des locaux

Mise en place d'entretien expérimental des locaux de l'hôtel de ville sans produits d'entretien.
Petite Enfance : Achat de 2 appareils à vapeur sèche pour renforcer l'entretien "bionettoyage" à la microfibre et l'eau.

Recyclage optimal du papier par l'ESAT de Chambéry (atelier protégé).

Sites concernés : Hotel de Ville, Curial, Paul Bert, Mediathèque G Brassens, Centre Technique Municipal : poids total : 4,7 tonnes permettant 3,7 t de papiers neufs (préservation d'autant de bois), 236h de travail pour personnes en situation de handicap, 4,5t d'incinération évitées.



Recyclage des papiers de bureau



Travaux d'impression

Tous les fournisseurs répondent aux critères performances en matière de protection de l'environnement.

Traceur utilisant des encres à base d'eau et les copieurs des toners dits « alimentaire ».

Quantités d'impression rationalisées des services pour éviter un gaspillage.

Agents sensibilisés au tri dans son ensemble et du papier en particulier.

Tri et récupération des papiers imprimés pour réalisation de bloc-notes.

Tri et récupération par une société spécialisée des toners et des encres utilisés par l'Atelier Municipal d'Imprimerie (AMI) et sur l'ensemble des sites de la collectivité.

Accompagnement des services pour une utilisation rationnelle des papiers et enveloppes.

Recyclage matériel informatique

Poursuite du partenariat avec Régie-Plus pour le recyclage des ordinateurs obsolètes remplacés tout au long de l'année. L'association transforme, reconditionne et redistribue une partie des matériels informatiques aux populations défavorisées

Prévention et Tri des déchets verts

Optimisation du tri des déchets au cimetière de Charrière Neuve par la construction de casiers dédiés.

Achat de matériel (broyeurs) pour la réduction des déchets verts laissés sur site (cycle fermé de la matière organique)

Réalisation de compost au Centre Technique Municipal et démarche zéro export

Compostage des feuilles mortes balayées par le service voirie : 120 tonnes

A noter également

Remplacement progressif des éclairages intérieurs par des leds

Suppression des gobelets en plastiques dans les distributeurs d'eau

Changement des autolaveuses pour du matériel qui consomme moins d'eau et de produit

Systématisation des impressions recto-verso

Poursuite des efforts de dématérialisation

Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun.e aux enjeux de transition écologique

Accompagner les habitant.es et acteurs socio-économiques au changement

Partenariats avec les associations subventionnées par la ville pour des missions de sensibilisation auprès du grand public :

Thématique	Association	Actions / projets marquants
Education à l'environnement	France Nature Environnement	Animations « découverte de la biodiversité » dans les écoles
	Conscience et Impact environnemental	Animation d'ateliers périscolaires pendant la Semaine de la Nature en Ville Stands de sensibilisation sur de nombreux évènements
Relocalisation de l'économie	La Monnaie Autrement	Organisation d'évènements pour faire la promotion de l'économie locale à travers l'Elef (Village de l'Elef, Green Friday, stand sur les marchés) Nombreuses rencontres de prestataires, commerçants pour élargir le réseau de la monnaie locale
Alimentation	La Mandragore	Promotion de l'agriculture biologique et locale à travers l'organisation du Marché bio et des distributions de paniers
Mobilité	Roue Libre	- organisation de la 5eme édition du festival du Voyage à vélo Vél'osons du 22 au 24 octobre 2021. Projections, conférences, animations, test de matériel, stands professionnels et associatifs pour 2500 visiteurs - sensibilisation autour de la promotion du vélo : balades, projections, stand d'information, atelier vélomixeur...
Déchets	Conscience et Impact environnemental	Mobilisation de dizaines de jeunes bénévoles pour les marches de nettoyage urbaine
	Consigne Savoie Mont Blanc	Equiper en outils de collecte (bouteilles en verre) et en communication de 3 magasins Formation du personnel Promotion du réemploi du verre lors d'évènements grand public
	Compost'Action	Promotion du compostage et de la gestion naturelle des déchets verts
Bien-être animal	Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage	Stands de sensibilisation sur de nombreux évènements



l'élef Votre monnaie locale
Vous donne rendez-vous
pour le marché du

Vendredi Vert

Vêtements et alimentation responsables. Sensibilisation environnementale et bien être.

Une alternative au Black Friday !

Le 26 novembre de 14h à 19h
Place de la Mairie Chambéry 73000

LA MONNAIE AUTREMENT ●●● Le pass sanitaire n'est pas demandé. Synchrono BUS

Chambéry PARTENAIRE

Développement et animation d'un **écosystème d'acteurs locaux** avec un maillage de lieux de médiation à dominante numérique : tiers-lieux type o79, coworking, fablab/dynamo ... pour favoriser des synergies et la montée en compétences sur les enjeux de sobriété numérique, bonnes pratiques, fabrication, réparation, économie-circulaire...



Aménagements et équipements visant à développer les modes de déplacement actifs

- Abords du parking Ravet repensés pour les modes doux : nouveau cheminement piéton/vélos/PMR réalisé à partir du faubourg Nezin pour relier la partie Est de la cille et notamment la crèche municipale la Farandole.
- Elargissement du trottoir du pont des Amours facilitant la circulation piétonne
- Expérimentation d'une bande cyclable desservant le boulevard Lemenc et et le pont des Amours pour améliorer la sécurité des cyclistes sur ce tronçon.
- Création d'une piste cyclable et un chemin piéton reliant les places Caffé et Monge, suite à réunion publique et concertation avec les commerçants du secteur. Cet itinéraire sécurisé était très attendu dans un secteur particulièrement fréquenté.



- Programme ambitieux d'installation d'arceaux, co-élaboré avec les mairies de quartier, l'association Roue Libre et l'agence Ecomobilité. Le parc de 1970 arceaux actuels va être étoffé de 500 de plus d'ici l'été 2022, pour compléter des sites existants et équiper de nouveaux secteurs.



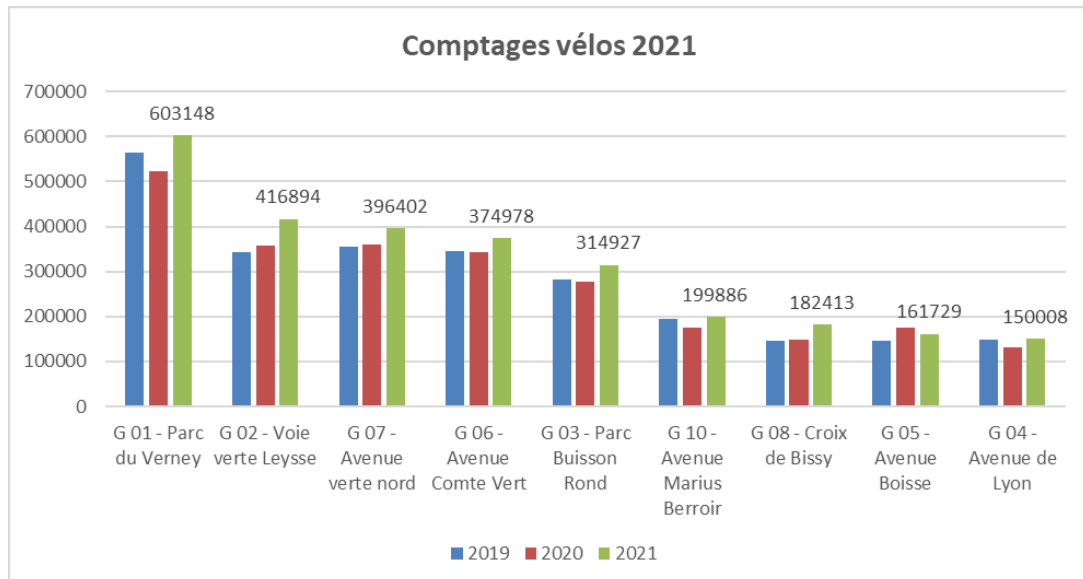
- Politique de stationnement visant à favoriser les mobilités douces en centre ville
 - o Evolution de l'aménagement Parking RAVET pour optimiser les services offerts aux cyclistes, améliorer la conception de ses abords pour un meilleur partage

de l'espace entre automobilistes et piétons, et avec la perspective de réduire le stationnement de surface sur le secteur

- o Ouverture du Parking CASSINE permettant de limiter la circulation automobile dans le centre-ville
- o Extension de la zone de tarification de stationnement « verte » après concertation avec les usagers
- o Conversion d'une vingtaine de places de stationnement conventionnelles en places « CITIZ » afin de favoriser la mutualisation de véhicules entre usagers



- Soutien à l'association Roue libre qui met en œuvre des ateliers d'auto-réparation de vélos (Vélobricolade, 1500 passages en 2021) et apporte l'expertise d'usage des cyclistes pour la mise en place de politiques cyclables ambitieuses et cohérentes (aménagement cyclables, offre de stationnement, etc.)



⇒ **Chambéry classée 3^e au Palmarès 2021** des Villes cyclables établi par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (catégories Villes moyennes, sur 218 communes classées)

Programmation et médiation Ville d'art et d'histoire :

Jeune public : poursuite des visites des jardins et de la sensibilisation au patrimoine paysager avec le public scolaire (maternelle, élémentaire, second degré) et création d'ateliers intégrant la notion de durabilité en architecture

Adultes : Journées nationales de l'architecture 2021 / Battle d'architecture autour du quartier Curial avec le sujet (en partenariat avec le CAUE 73) : " Investir les vides, bâtis et non-bâtis, spatiaux et temporels, pour optimiser les espaces en mixant les usages : Imaginez en groupe une intention architecturale utopique appliquée au site en mettant l'accent sur l'occupation des vides – spatiaux et/ou temporels – et sur l'intensification des usages – dans une perspective pérenne et/ou transitoire." Le sujet a permis d'aborder avec les participants (20 adultes de tous horizons) le problème de l'urbanisation croissante et de la bétonisation des centres urbains, et d'envisager des pistes de végétalisation et d'augmentation de la perméabilité des sols.

Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturel Kezaco : projet de l'école Vert Bois avec le CAUE autour de la réhabilitation de l'école en prenant en compte l'axe du développement durable (travail avec matériaux de récupération, visite d'une recyclerie...).



Organisation de l'exposition monumentale "Avoir lieu" de Mireille Fulpius (15 sept au 30 octobre) : une exposition de land art avec des structures en bois et en lien avec le paysage environnant.



Programmation culturelle aux Charmettes avec Malraux - juin-juillet 2021 : installation de toilettes sèches et partenariat Synchrobus pour transporter le public



Actions de sensibilisation menées au Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (Galerie Eurêka) :

Expositions consacrées à l'environnement :

- « Petits monts et merveilles » à destination des 3-6 ans
- « Montagne de fleurs »
- « Espace Montagne »



Actions de médiation scientifique thématiques Environnement

- Animations 3-6 ans « Raconte-moi la montagne »
- Ateliers nature dans l'exposition « Montagne de fleurs »
- Visites guidées dans les expositions
- Diffusion régulière des fiches « Parcours Nature »

Événements, conférences, cafés -débats consacrés à l'environnement :

- Fête de la Science
- Stands EDD sur le Village des Sciences
- Visites de sites naturels
- Cafés scientifiques « Entre Midi & science »
- La forêt : un rempart contre les risques naturels ?
- Tourisme de la dernière chance : un paradoxe ?



Diffusion des actions EDD sur le territoire

- Echosciences Savoie Mont Blanc : articles sur les sujets d'Education au Développement Durable sur le territoire

Mettre en place des moyens innovants d'implication pour les citoyen.nes



Semaine de la nature en ville

Réalisation de la 1ère édition de la Semaine de la Nature en Ville, en partenariat avec l'association « Ville des Alpes » ainsi qu'avec une quinzaine de partenaires locaux (le Rucher des Allobroges, La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), FNE (France Nature Environnement), Incroyables comestibles, Compost'action, CIE (Conscience et Impact Ecologique), Popex (Potager Perchés Expérimentaux), Collectif des Jardins partagés, Agate, Les Jardins de la Leyse, Café Biollay, Eco-Paturons

- Une cinquantaine d'animations proposées
- Création d'une émulation avec les habitants, les partenaires, la ville (agents et élus) autour de la thématique de la nature en ville et de ses enjeux
- Public satisfait : cercle vertueux curiosité, sensibilisation
- Rodage de la co-construction partenariale : mécanismes fertiles pour les éditions suivantes et les projets à venir
- Relais réseaux sociaux quotidiens
- Ateliers bombes à graines en périscolaire : 250 enfants concernés 12 animations
- 250 participants (animations limitées à 8 personnes et sur inscription pour être 'Covid-compatibles')
- Expérimentation de déambulations d'identification des lieux à végétaliser dans tous les quartiers de la ville



Permis de végétaliser

7 permis ont été accordés en 2021. La démarche administrative va être simplifiée afin de permettre à plus de projets d'éclore.



Labellisation « Commerçants/artisans engagés pour la Transition Ecologique »

La charte et le référentiel de labellisation des éco-commerçants et artisans chambériens a été actualisée en vue de réactiver la démarche de labellisation des éco-commerçants. Cet outil à l'attention des commerçants artisans chambériens vise à évaluer et valoriser leurs démarches éco-responsables dans une logique d'« amélioration continue ».

Le projet, piloté par la Ville, s'appuie sur un partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La labellisation s'opèrera à plusieurs niveaux pour disposer d'une gradation propice à l'amélioration continue. L'accompagnement initial sera gratuit et opéré par les Chambres consulaires, à l'appui d'un référentiel d'évaluation co-construit avec l'ADEME. Un comité de label se réunira plusieurs fois par an pour décider de la labellisation ou du maintien au vu des éléments de l'évaluation et de la participation à des ateliers thématiques.

L'édition 2021 du Marché de Noël a été l'occasion pour les créateurs locaux de s'impliquer pleinement dans la tenue de l'évènement, tout comme de bénéficier d'une visibilité significative pendant la période des fêtes.



Coordination de marches de nettoyage urbaines

Coordination et soutien logistique à trois journées « **CLEANWALK - Nettoyons Chambéry** » dans tous les quartiers de la Ville (avril, juin, septembre 2021) impulsées par des collectifs et associations locales : Clean Your Chambéry, CIE, Urban Multiboxe 73, Posse 33, El Andalous, Centre Socio Culturel des Moulins, Confédération Sociale des Familles, Jeunesse Sportive Chambérienne





Plateforme open data qui permet de mutualiser, redistribuer et exploiter des jeux de données pour contribuer à des projets responsables à l'échelle du territoire, les plus téléchargés sont : les bornes de recharge électrique et les aménagements cyclables.

Permettre à chaque habitant d'accéder à une alimentation respectant la santé et l'environnement

Faire évoluer la restauration collective vers davantage de qualité et de durabilité

Restauration collective : 60% des composants sont issus de produits locaux et 30% de produits biologiques (en nombre de composantes).

Recrutement d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage pour permettre le choix éclairé d'un mode d'organisation et de gestion pour la restauration collective municipale à l'issue de la fin du contrat de Délégation de Service Public en vigueur. Au-delà de la qualité et de la régularité de service, une attention particulière sera portée aux enjeux suivants :

- approvisionnement locaux et bio
- prise en compte du bien-être animal
- progression de la part de denrées issues du végétal
- lutte contre le gaspillage alimentaire sur l'intégralité du cycle de vie des repas
- santé environnementale (contenants, fournitures d'entretien, etc.)
- recyclage des déchets non évitables
- mode de livraison non polluant
- clause de dimension sociale ou inclusive
- actions d'éducation (enfants et adultes, y compris les familles) à la transition écologique (intérêt du bio et local, gaspillage et déchets, saisonnalité, biodiversité, etc.) via la restauration collective
-



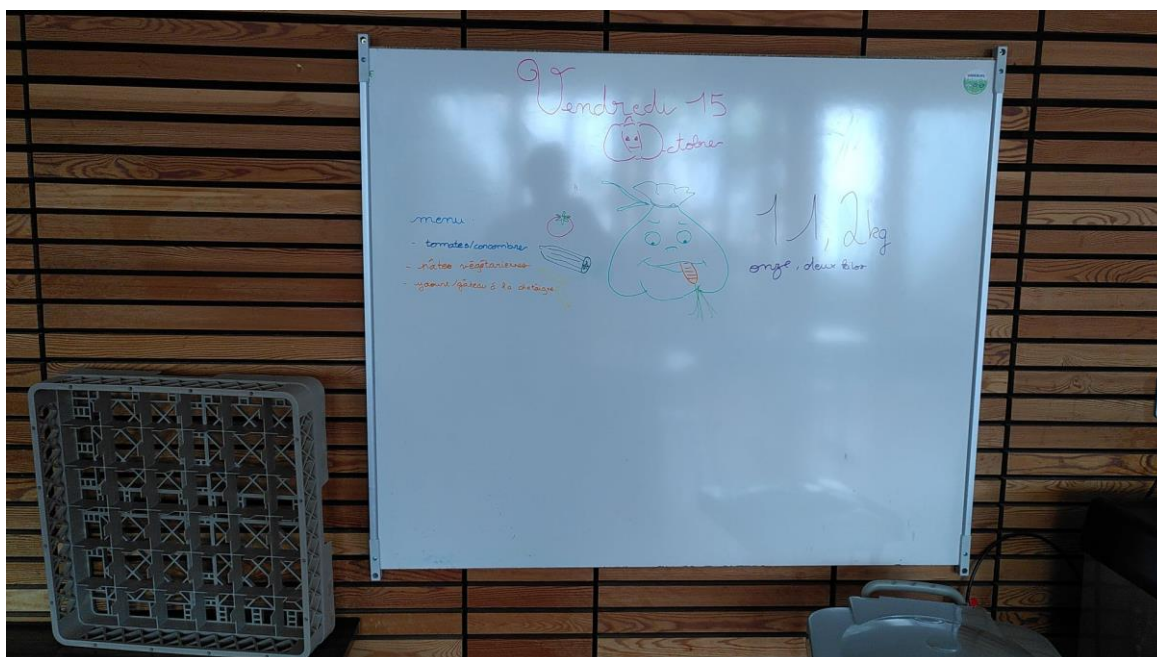
Education alimentaire des enfants pendant la pause méridienne

Le contexte COVID rend excessivement complexe la mise en œuvre d'animations dans les restaurants scolaires municipaux. Pour autant, des actions de sensibilisation ont eu lieu dans différentes écoles de la Ville concernant la consommation de produits de saison. Une animation spécifique sur l'alimentation végétarienne a été expérimentée à l'école Waldeck Rousseau lors de la Semaine du Goût.



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Accroissement des efforts de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire, dans le cadre plus général d'actions de sensibilisation aux enjeux alimentaires auprès des enfants.



Tri des biodéchets issus de la restauration scolaire

L'objectif est non seulement de répondre à une exigence réglementaire de tri des biodéchets à la source mais d'avoir une action de sensibilisation auprès des enfants et des agents des écoles. Un diagnostic a été enclenché en lien avec Grand Chambéry.

Favoriser une alimentation saine et durable pour tous

Dynamique alimentaire au Biollay

Montage d'une équipe chambérienne réunissant des acteurs du quartier du Biollay (Centre Social du Biollay, pôle social de la Fédération des œuvres la pour participer à une journée d'échanges organisée par la Fabrique des Transitions, en vue de poser les bases d'une coopération inter-acteurs en matière de transition alimentaire pour le quartier. Proposition de la Ville d'axer les échanges sur la mise en œuvre d'un dispositif visant à rendre accessible l'alimentation biologique et locale.



Soutien aux jardins collectifs

Contribution à la création des « Jardins du bon goût » au Biollay, jardin collectif impulsé par Régie Coup de pouce sur une parcelle de Cristal Habitat qui porte les investissements avec le soutien de France relance (AAP Jardins partagés). Ce nouvel espace permettra à une vingtaine de familles de pouvoir s'adonner au jardinage, et plusieurs espaces sont prévus pour être dédiés à des cultures collectives ou des activités pédagogiques. Le projet cible en priorité les familles du quartier, dans une optique de lien social et d'accès à des produits alimentaires de qualité. Lauréate de l'Appel à manifestation d'initiative « santé-environnement » de l'Agence Régionale de Santé, la Ville met des ressources à disposition de la Régie Coup de Pouce pour l'animation de la démarche et la formation technique des jardiniers, tout en ayant réalisé une partie des travaux d'aménagement des jardins.



Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions

Mieux identifier les sources et lieux de pollutions pour les réduire

Pollution lumineuse au quartier Laurier

Organisation d'une marche urbaine avec les services techniques, France Nature Environnement, et des habitant.es, pour identifier les sources de pollution lumineuse du quartier Laurier ayant un impact sur la santé animale et la biodiversité.



Différence des températures de couleurs en Kelvin



Enseignes lumineuses et trame noire

Une campagne de contrôle du respect de la réglementation sur les enseignes lumineuses a été réalisée par la police municipale. 82 commerçants ont été sensibilisés par courrier de leur infraction à cette réglementation. Un rappel va à nouveau être réalisé en 2022 leur rappelant les règles à respecter en la matière. ("l'article R581-59 du Code de l'environnement qui dispose que « les enseignes lumineuses sont éteintes entre 1 heure et 6 heures, lorsque l'activité signalée a cessé.

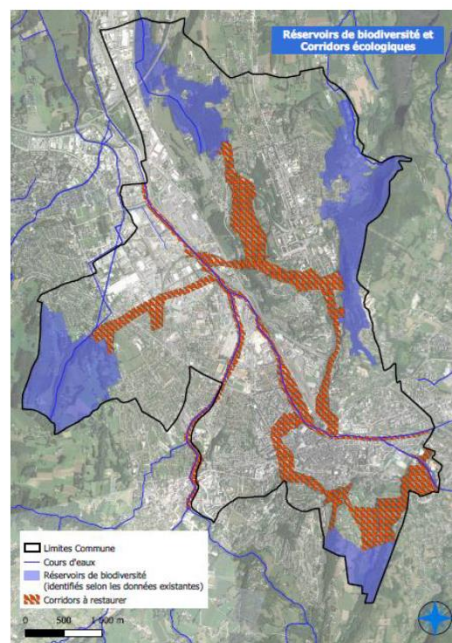
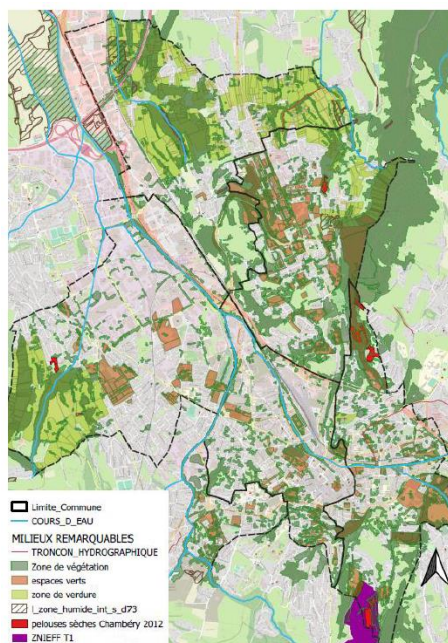
Lorsqu'une activité cesse ou commence entre minuit et 7 heures du matin, les enseignes sont éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité de l'établissement et peuvent être allumées une heure avant la reprise de cette activité").

Préserver le patrimoine végétal et arboricole de la ville

Plan actions biodiversité : ABC, TVB, plan canopée

- Réalisation d'un stage de 6 mois pour améliorer la connaissance du patrimoine biodiversité
- Réponse à un appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité (Atlas de la Biodiversité Communale : ABC) sur des secteurs à enjeux (Axe Leysse/ Corridor écologique/ Calamine, BR, Etincelle, Confluence Albanne). L'objectif est de restaurer une trame verte et bleue majeure et une trame à fort potentiel permettant ainsi : - la continuité écologique traversant Chambéry - la continuité écologique entre deux ZNIEFF1 - la continuité écologique entre deux massifs, parcs naturels : le parc de la Chartreuse et celui des Bauges - poursuivre une action de préservation et restauration de la biodiversité du territoire, et projeter pour les années à venir de restaurer pas après pas l'ensemble des réservoirs et corridors écologiques de la commune.

Le projet n'a pas été retenu mais sera reproposé enrichi à la session d'avril 22.





- Prestation d'éco-pâturage sur divers sites de la ville (6 moutons d'Avril à Novembre).
- Elargissement des pratiques de soin des plantes par les plantes (méthode Éric Petiot)



Désimperméabiliser et végétaliser la ville

Identification des îlots de chaleur urbaine (ICU)

Lancement d'un appel d'offre pour recruter un prestataire expert pour la réalisation d'une étude permettant d'identifier les îlots de chaleur urbain (ICU) et proposant un plan d'action co-construit avec les parties prenantes du territoire pour les traiter. L'étude aura lieu en 2022.



Désimperméabilisation et végétalisation de la ville

Décroustement de + de 6000 m² d'enrobé en faveur de la perméabilité des sols et du traitement des îlots de chaleur.



Plantation de 354 arbres lors de la campagne Automne-Hiver 2021. Tous les quartiers sont impactés, et les plantations se font de manière homogène sur les différents types d'espaces publics (écoles (47), parcs (38), abords d'équipement (40), voiries (36)).



Création d'une micro forêt urbaine à Buisson Rond pour consolider la Trame verte entre les hauteurs du Parc et l'Albanne. Plantation participative : 300 arbustes et 200 arbres plantés sous forme de scions.



Elaboration du projet « Ville perméable », soutenu par l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projet « Eau et citoyenneté » qui sera mis en oeuvre en 2022 et lancé conjointement à la Semaine de la Nature en Ville.

Recensement des parcelles végétalisables sur l'ensemble des quartiers de la ville. 65 parcelles identifiées, assorties d'un plan d'action priorisé et budgété.

Modification de l'OAP "Nicolas Parent" inscrite au PLUi-HD avec verdissement et oxygénation de l'îlot, diminution de l'espace bâti au profit de l'espace en pleine terre, plantation arbres de haute tige, objectifs participant à la création d'un îlot de fraîcheur.

Désimperméabilisation et végétalisation des écoles

Désimperméabilisation et végétalisation de 6 cours d'écoles : (Biollay, Chambéry le Vieux, Chantemerle, Pré de l'Ane, Pasteur, Bellevue). Au global, ces opérations se traduisent par :

- Des espaces naturels multipliés par près de 5, et des surfaces minérales réduites de 50% (et éclaircies), pour réduire significativement l'effet « îlot de chaleur » y compris à l'échelle du quartier
- Plantation de 47 grands arbres (quasi doublement par rapport à la situation antérieure), qui permettent d'offrir 2,5 fois plus d'ombre aux occupants des cours
- Suppression de près 4000m² de bitume (soit un peu plus que la surface de la Place Saint-Léger)
- Infiltration de 100% des eaux pluviales au moyen de sols drainants, et noues paysagères, permettant de conserver des sols frais, mieux gérer le risque inondation, et limiter le coût de traitement des eaux pluviales
- Des agencements nouveaux pour faire de ces écoles des « fers de lance » de la transition écologique à Chambéry : création de mini potagers et de jardins des sens

pensés comme des supports vivant pour des apprentissages sur la biodiversité, le jardinage, les déchets, les saisons, l'eau, le climat, etc.

- Mise en place de zones de stockage des feuilles mortes et autres déchets verts pour compostage et réemploi sur place par les Espaces verts
- Stationnement sécurisé des vélos
- Aires de jeux en matériaux majoritairement naturels (structures en bois, sols en copeaux de bois...)



Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des énergies renouvelables

Améliorer l'efficacité énergétique des équipements publics (bâtiments, flotte automobile, voirie)

Rénovation thermique des bâtiments ville

En lien avec l'application du décret tertiaire et la volonté politique de la municipalité, diagnostic énergétique de 14 bâtiment municipaux :

- bâtiment Paul bert
- centre le congrès le Manège
- Maison des associations
- Salle Paul Battail
- gymnase Boutron
- gymnase côte rousse
- groupe scolaire Pommeraie
- Groupe scolaire Jean Rostand
- Ecole élémentaire Simone Veil
- Ecole élémentaire du Biollay
- Ecole élémentaire de Chantemerle
- Ecole maternelle de Chantemerle
- Ecole élémentaire de Chambéry le Vieux
- Ecole de cirque

L'objectif est d'atteindre -60% sur les consommations énergétiques en 2050.

Démarrage des travaux d'isolation thermique des combles de la Maison des associations.



Optimisation des consommations de fluides des bâtiments municipaux

Recrutement d'un ingénieur conseil énergie bâtiment afin de poursuivre l'engagement de la collectivité vers une optimisation des consommations énergétiques et tous fluides tant sur l'enveloppe des bâtiments que sur les systèmes et réseaux.

Electricité (bâtiments et éclairage public) : stabilité des consommations autour de 13000MWh.
Chauffage urbain : hausse de 16% des consommations (8840 MWh) due à une année 2021 plus froide, une surconsommation due à la surventilation geste barrière Covid, une gestion moins optimale due à des absences maladie Covid.

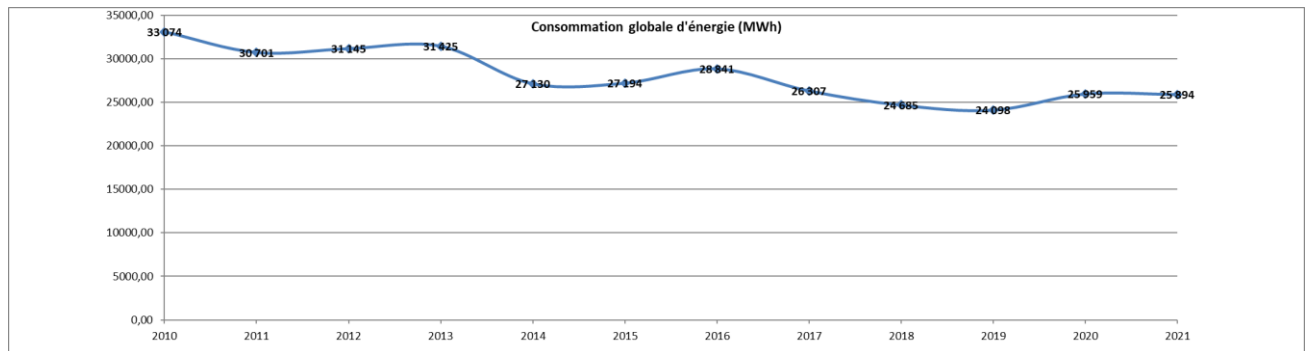
Gaz : hausse de 20% (3100 MWh) expliquée par les mêmes facteurs.

Fioul : stabilité des consommations autour de 10500 litres

Eau : difficulté d'interpréter les consommations car les factures 2021 ne sont pas encore disponibles. Néanmoins grâce à la télérelève les fuites sont repérées et réparées rapidement.

L'année 2021 montre un profil d'augmentation des consommations d'énergie lié à une année froide et une gestion plus compliquée avec le contexte sanitaire. A noter que l'année de comparaison 2020 a connu une consommation d'énergie moindre avec le COVID. Globalement on note une légère augmentation des consommations depuis 2019.

Le nouveau marché Dalkia (2021 – 2024) comprend des objectifs de performance énergétique, avec intéressement axés sur la gestion des équipements dans la continuité du précédent marché, avec cependant moins d'investissement sur les équipements.



Depuis le 30 Mai 2019 la ville est dotée d'un schéma directeur immobilier (SDI) qui constitue une « feuille de route » du patrimoine pour les 15 ans à venir en établissant pour chacun des biens une préconisation (vente, démolition, reconstruction, maintien d'actif ...). En 2021, cette démarche a fait l'objet d'une actualisation par la nouvelle équipe municipale en appui des diagnostics réalisés pour :

- établir des plans d'actions par territoires/quartiers afin de rationaliser encore davantage l'approche des usages au regard des possibilités de locaux, pour mieux cibler les bâtiments nécessitant des travaux d'amélioration (dont énergétique) et céder ceux qui deviennent sous utilisés voire inutiles (en appui sur la mise en place d'une "cartographie des usages" pour objectiver au mieux les données dans ce domaine là)
- combiner les préconisations du SDI et le programme de rénovation énergétique qui sera issu de la mise en œuvre du décret tertiaire

- Paramétrage et mise en place et d'un logiciel (DEEPMI) spécialisé dans l'analyse de données énergétique. Ce logiciel permet d'avoir à la fois une vue globale à l'échelle de la ville, et une vue détaillée pour chaque bâtiment municipal, de toutes les consommations d'énergies (électricité, gaz, chauffage urbain). Il constitue un socle pour engager une véritable démarche de maîtrise de l'énergie.

- Déploiement de compteurs d'eau communicants sur le patrimoine municipal. A l'heure actuelle 70% du patrimoine est équipé. Ces équipements permettent d'avoir une surveillance continu et à distance des consommations d'eau. Ils ont déjà permis de mettre en évidence un nombre important de fuites.

- Etudes en cours pour le déploiement de sous-compteurs d'énergie. L'objectif est de mieux identifier et mieux suivre les consommations d'énergie au sein d'un même site.

- Dans le cadre du nouveau marché d'exploitation des installations thermiques, les installations en gaz sont désormais alimentées en bio-gaz et non plus en gaz naturel.

Aménagement urbain durable :

VETROTEX : Réalisation d'une étude d'identification de la possibilité pour l'aménagement d'être labellisé «éco-quartier». Les actions correctives sont en cours pour obtenir la reconnaissance.

Candidature au programme "20 projets pour 2020", permettant d'acquérir des connaissances sur la réhabilitation du patrimoine ancien avec prise en compte des questions thermiques et énergétiques



Diminution de la pollution numérique

Arrêt de serveurs physiques en 2021 grâce aux technologies de virtualisation des machines, permettant de condenser des serveurs et ainsi diminuer la consommation des salles informatiques

Des actions de sensibilisation auprès des utilisateur.rices sont mises en œuvre pour contenir l'espace consommés sur les serveurs pour le stockage des documents ou message électroniques.

Des tableaux de bords sur l'utilisation de l'espace de stockage et la présence de doublons sont régulièrement envoyés aux services, ainsi que des envois ciblés aux utilisateur.rices lorsque la capacité maximum est proche d'être atteinte

Remplacement en 2021 d'une centaine d'ordinateurs fixes par des ordinateurs portables, moins énergivores en fonctionnement et en veille, et permettant également le télétravail

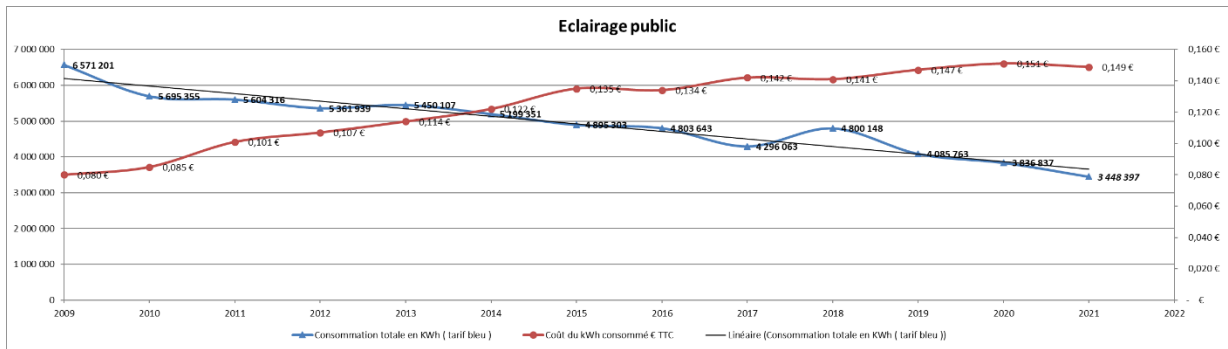
Consommation électrique – pollution par les ondes

Mise en œuvre d'un Réseau IOT, basse-fréquence (technologie Lorawan pour objets connectés), qui permet la réduction de la consommation électrique et la réduction de la pollution par les ondes radios. Adapté à des communications sporadiques qui transmettent seulement le minimum d'information requis.

Eclairage public

Economie de 60% d'énergie sur 386 points lumineux d'ancienne génération remplacés par des luminaires à led.

Changement du taux d'abaissement de puissance du point lumineux (dans certains secteurs) en le faisant baisser de 50% à partir de 22h00 et ce jusqu'à 5h00 au lieu de 30%



Flotte de véhicules de la ville

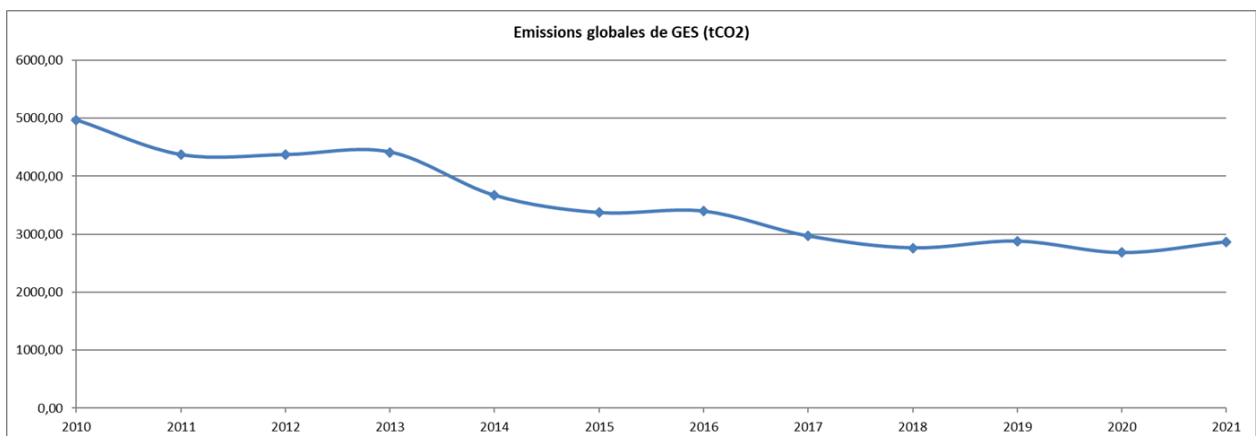
Acquisition d'un véhicule électrique à prolongateur d'autonomie à hydrogène : Véhicule en phase expérimentale. L'acquisition a été réalisée dans le cadre de subventions Région et Europe

Développement d'une flotte de véhicules propres : poursuite du renouvellement de la flotte vers des véhicules moins/non polluants : acquisition de 2 véhicules utilitaires en 2021 type Kangoo en motorisation électrique



Mise en place d'une démarche de réduction de la flotte avec réflexion sur d'autres modes de déplacements : 2 roues, véhicules électriques 2 places, auto-partage.

A l'atelier mécanique, optimisation des circuits d'approvisionnement : commande de pièces groupées, optimisation du nombre de rotations des véhicules de livraison, limitation des emballages

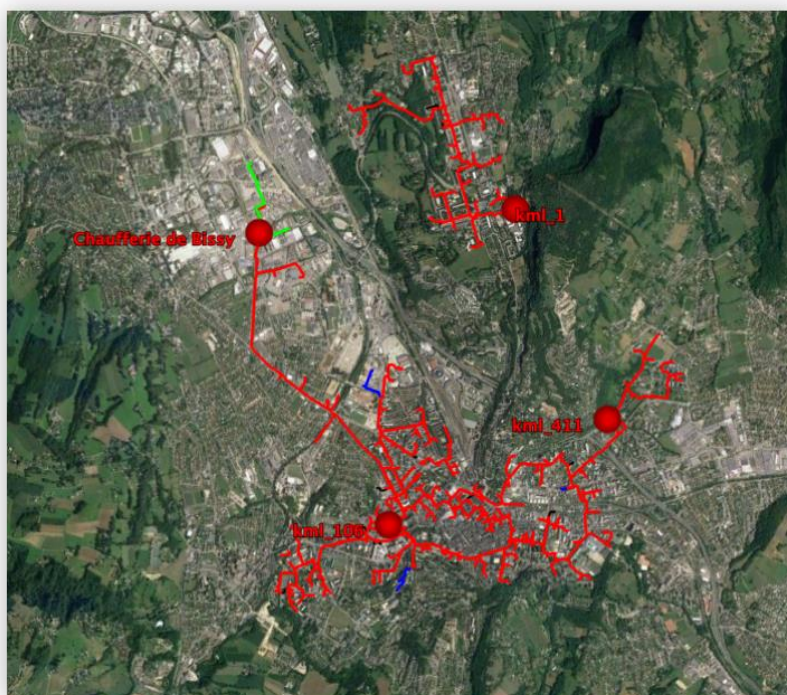


Développer les sources locales d'énergies renouvelables

Un réseau de chaleur urbain

Le réseau de chaleur chambérien a plus de 70 ans. Ses plus de 54 km de réseau desservent près de 28 000 équivalents logements. Il fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) confiée à la société SCDC (filiale d'Engie) jusqu'au 31 août 2024.

A ce jour, 30 % de la chaleur du chauffage urbain provient de la récupération de chaleur auprès de l'usine de traitement des déchets (UVE : unité de valorisation énergétique). Dès 2022, la part des énergies renouvelables et de récupération (ENR&r) du mix énergétique du chauffage urbain sera portée à 80 % (contre 70 % aujourd'hui) grâce à un projet de récupération accrue de chaleur fatale auprès de l'UVE (40 % contre 30 % aujourd'hui) en complément de la biomasse et du gaz.



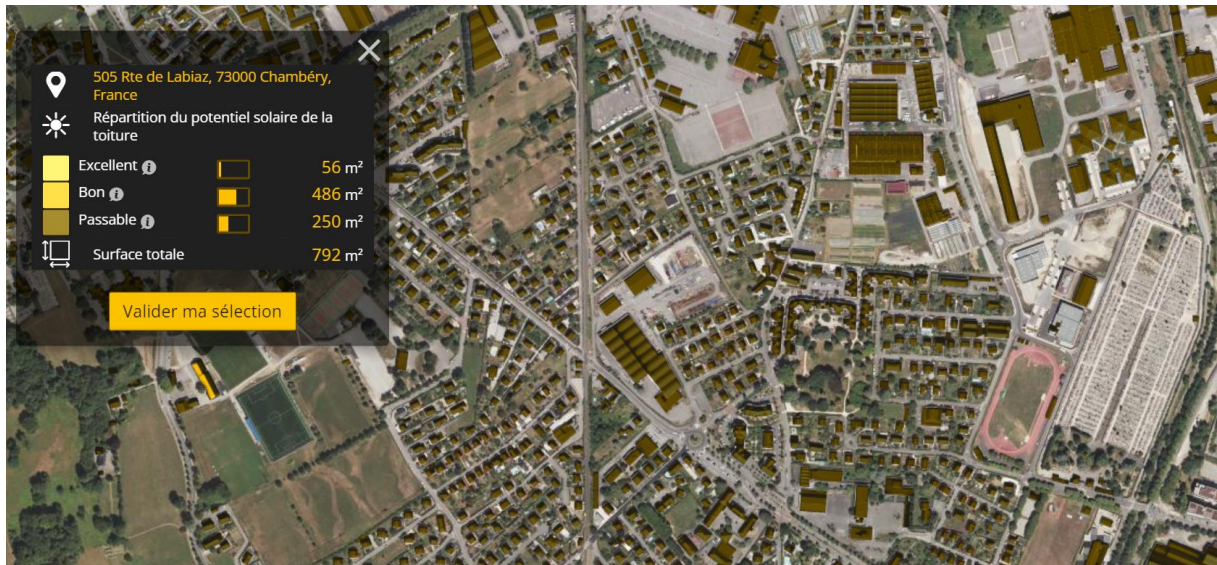
Les investissements dans le projet sont majoritairement assurés par le Syndicat Mixte Savoie Déchets et, dans une moindre mesure, par le concessionnaire. Suite à ces travaux, le réseau de chaleur chambérien deviendra un des réseaux les plus vertueux de France affichant une économie de 56 400 tonnes de CO₂ qui ne seront pas rejetées dans l'air chaque année. Cette démarche exemplaire a déjà été reconnue par l'obtention du label Ecoréseau en 2021 décerné par AMORCE.



Identification de bâtiments municipaux propices à la production d'énergie photovoltaïque citoyenne

Afin d'expérimenter la mise à disposition de toitures de bâtiments municipaux à une société de portage citoyen de projets d'énergies renouvelables du bassin chambérien (Energicimes), les services techniques de la Ville ont identifié, sur la base de critères techniques (potentiel solaire, sécurité, devenir du bâtiment et de la toiture), plusieurs bâtiments municipaux

pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques. L'intérêt pour la Ville est multiple : pas de coût d'investissement à supporter (ce sont les citoyen.nes qui financent les projets à travers la société de portage), exemplarité de la collectivité qui contribue à l'amélioration de l'autosuffisance énergétique du territoire, promotion des filières économiques dédiées locales, mobilisation de citoyen.nes pleinement acteurs de la transition du territoire, etc.



Ces investigations ont débouché sur le choix d'un bâtiment pilote - les vestiaires du stade Mager (route de la Labiaz) - qui permettra de disposer en 2022 d'un équipement de près de 350m² de panneaux photovoltaïques pour un potentiel de production estimé à 70 kwc et une production annuelle s'élevant à 77MWh/an correspondant à la consommation d'environ 30 ménages. Un appel à manifestation d'initiative a été diffusé pendant l'été 2021 à cet effet, et la société Energi'cimes a été retenue pour conduire le projet.

Projet territorial Hydrogène

Etude de faisabilité d'un projet multipartenarial Savoie Déchets/ Grand Chambéry pour production d'Hydrogène à partir de chaleur fatale de l'incinérateur.

Garantir l'intégrité du vivant, et réduire l'impact de l'humain sur les autres espèces vivantes

Faire en sorte que les habitants se réapproprient la nature et interagissent avec les animaux de manière respectueuse de leur intégrité

Soutien au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (le Tetras Libre, Montagnole)

Ouverture définitive du centre de sauvegarde depuis le 6 avril. En 2021, aménagements de nouvelles infirmeries, installation du chauffage, mise en oeuvre de la phytoépuration, installation de volières à oiseaux d'eau. Prise en charge de 150 animaux venant de Chambéry (sur 1300 animaux accueillis) et traitement de 290 SOS pour de la faune sauvage (sur 4200 SOS)

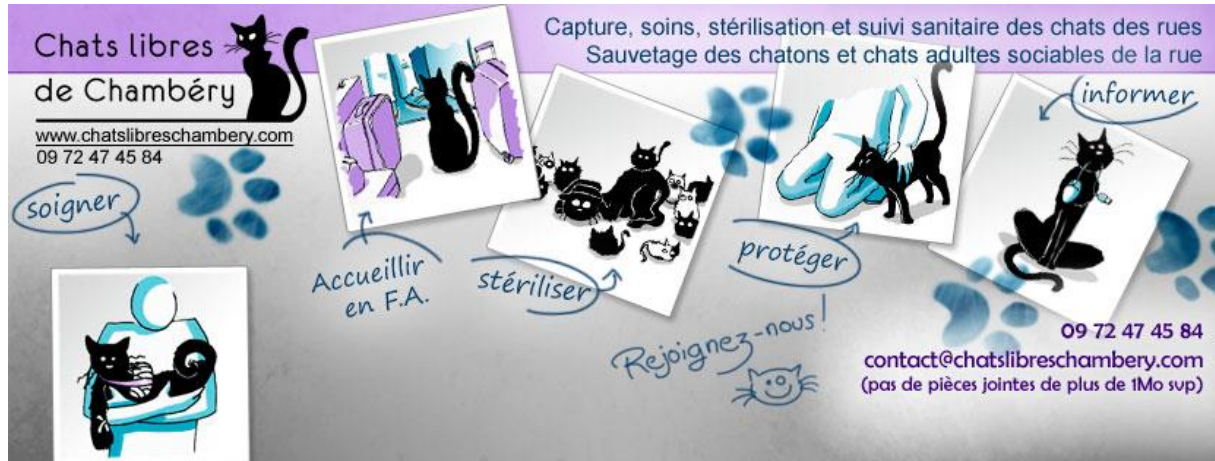


Soutien à la Société de Protection des Animaux

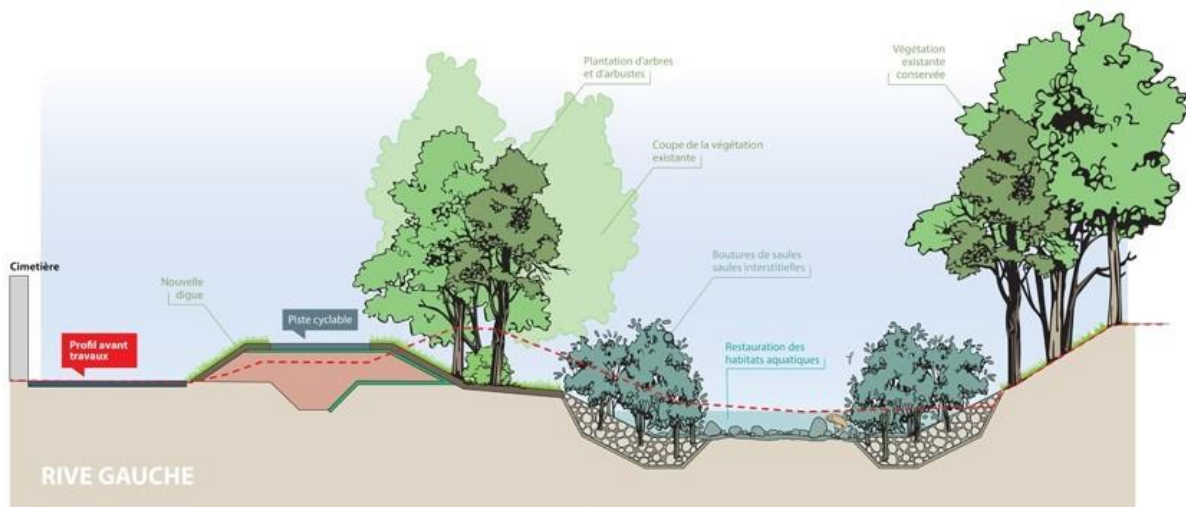


Veiller à l'équilibre des écosystèmes pour que chaque espèce puisse s'épanouir harmonieusement avec les autres

Soutien à l'Association Les Chats Libres de Chambéry



Intervention auprès de Grand Chambéry pour faire cesser les tests de qualité de l'eau sur des poissons



Mise en œuvre de techniques non létales de régulation des populations animales nuisibles

Partenariats propices à la Transition Ecologique au-delà du territoire chambérien

Accueil d'un des 6 ateliers Convention alpine et "Ville des Alpes de l'Année" le 14 septembre à Chambéry

La Convention alpine, signée par les huit pays alpins : l'Autriche, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, le Liechtenstein, la Slovénie et Monaco ainsi que l'Union européenne, est entrée en vigueur en 1995. vise à la protection et au développement durable des Alpes



Communiqué de presse du 2 décembre 2021

Villes des Alpes : actives pour le climat

Sous le titre « Climate Action in Alpine Towns », neuf villes des Alpes mettent en œuvre des actions climatiques en lien avec l'aménagement du territoire et la participation citoyenne. Le projet sera réalisé jusqu'à la fin de la prochaine année dans le cadre de la Présidence suisse de la Convention alpine et de l'Agenda territorial 2030.

Les Alpes sont souvent perçues comme un espace rural, et non urbain. Pourtant, environ un tiers de ses habitants vivent dans des villes alpines densément peuplées et aux caractéristiques uniques. La Présidence suisse de la Convention alpine élabore en 2021 et 2022 un rapport scientifique sur l'état et l'impact territorial de ces villes alpines. Dans le cadre du projet « Climate Action in Alpine Towns » (Action climatique dans les villes alpines), certaines des conclusions du rapport seront complétées par des actions concrètes.

Comment développer l'action climatique à bas seuil dans l'aménagement du territoire ? Comment impliquer plus soigneusement la société civile dans ces processus de planification ? Comment cette participation modifie-t-elle la sensibilisation des citoyens et la qualité de vie ? Ces questions et bien d'autres sont au cœur du projet. Par ailleurs, le projet est également l'une des six actions pilotes de l'Agenda territorial 2030 de l'Union européenne.

Les villes des Alpes montrent l'exemple

« Climate Action in Alpine Towns » montre que les municipalités peuvent commencer dès maintenant à prendre des mesures climatiques à bas seuil. Les villes alpines montrent l'exemple. Neuf villes participent au projet : Annecy/FR, Belluno/IT, Brigue-Glis/CH, Chambéry/FR, Idrija/SL, Tolmin/SL, Trento/IT, Sonthofen/DE et Villach/AT. Chaque ville désigne une équipe de projet chargée de planifier les processus et d'accompagner les actions. Parallèlement aux rencontres régulières des équipes de projet locales et des partenaires de l'Agenda territorial 2030, un événement international sera également organisé en 2022.

Les activités des villes prennent des formes variées. La ville française d'**Annecy/FR** met en place un nouveau modèle de gouvernance basé sur une large participation citoyenne, afin d'engager des actions intersectorielles en matière de lutte contre le changement climatique et d'aménagement du territoire. **Chambéry/FR** a organisé une « Semaine de la nature en ville » avec plus de 50 activités pour informer et impliquer la population dans les projets de végétalisation et de désartificialisation de la ville. Les citoyennes et citoyens ont proposé sur une plate-forme en ligne plus de 70 lieux à végétaliser sur tout le territoire urbain. La municipalité examine actuellement la faisabilité des mesures et présentera les résultats sur une carte. Les neuf Villes des Alpes participantes veulent répondre aux préoccupations de leurs citoyens en matière de changement climatique et développer des solutions créatives. Un échange entre les villes est également prévu pour encourager l'apprentissage mutuel. Le projet est réalisé avec le soutien financier de l'Office fédéral du développement territorial.

Association Villes des Alpes de l'année

Comité directeur : Ingrid Fischer, Uroš Brežan, Francesco Brollo, Yuki d'Emilia, Michèle Rabbiosi

Secrétariat : Kirchstrasse 5, 9494 Schaan/LI
+423 237 5353, office@alpenstaedte.org
www.alpenstaedte.org

Siège : c/o Stadt Sonthofen, Manfred Maier,
Rathausplatz 1, 87527, Sonthofen/DE

Coopération décentralisée

Poursuite du programme d'adduction d'eau potable dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso)
Poursuite des études préalables de programmation de gestion des déchets dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso)



Poursuite du programme de préfiguration d'un Parc naturel Régional au Caza de Bcharré (Liban)

